

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ATI  
Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

#### **Décision n° 2015-005 du 16 février 2015 portant nomination de Mme Caroline REVELIN en qualité de chef du service Information sur la performance des établissements de santé par intérim**

NOR : AFSX1530224S

Le directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,  
Vu les articles R.6113-33 et suivants du code de la santé publique, et notamment l'article R.6113-45;  
Vu l'arrêté du 19 février 2013 portant reconduction du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation dans ses fonctions;  
Vu l'arrêté en date du 29 août 2014 portant mise à disposition de Mme REVELIN de l'ATI à compter du 5 septembre 2014;  
Vu la délibération n° 6 du conseil d'administration de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation en date du 12 mai 2011 approuvant l'organigramme de l'agence;  
Vu la décision du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation datée du 27 janvier 2015 mettant fin aux fonctions de M. Georges PERROT en tant que chef du service Information sur la performance des établissements de santé à compter du 21 février 2015, à minuit;  
Considérant la nécessité d'assurer la continuité dans le service Information sur la performance des établissements de santé,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Caroline REVELIN, responsable du pôle Études nationales de coûts, est nommée, à compter du 22 février 2015, chef du service Information sur la performance des établissements de santé par intérim.

#### Article 2

Délégation est donnée à Mme Caroline REVELIN, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation, tous actes ou décisions relatifs à la gestion du service Information sur la performance des établissements de santé, à l'exception des engagements juridiques et comptables.

#### Article 3

La présente décision sera notifiée à Mme Caroline REVELIN et publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 16 février 2015.

*Le directeur de l'Agence technique  
de l'information sur l'hospitalisation,*  
H. HOLLA